



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Loir-et-Cher

Commune : Huisseau-en-Beauce

Autres communes : Villerable

R500

Appellation : Dolmen

Monument(s)

Appellation : Dolmen

Protection : classement

Arrêté : classement le 18/04/1914

Étendue de la protection : Dolmen (cad. B 92) : classement par liste de 1889 - JO du 18/04/1914 portant publication de la liste des immeubles classés parmi les monuments historiques avant la promulgation de la loi du 31/12/1913.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.